



Communiqué de presse – 12 mai 2023

BILAN DE LA SESSION DE MAI

La session de mars se termine, et le Parti socialiste du Valais romand (PSVR) tire son bilan. Il félicite chaleureusement Patricia Constantin pour son élection à la 2^{ème} vice-présidence du Grand Conseil. Il déplore la version finale de la Loi sur l'ouverture des magasins adoptée par le parlement, et s'alliera aux syndicats dans le lancement d'un référendum à ce sujet. Finalement, concernant la Loi sur le climat, le PSVR est satisfait des avancées concrètes permises par le projet.

Patricia Constantin a brillamment été élue à la 2^{ème} vice-présidence du Grand Conseil avec 106 voix. Le PSVR la félicite chaleureusement et lui souhaite tout le meilleur pour son mandat. « Je mettrai tout mon cœur dans la tâche que vous m'avez confiée aujourd'hui, avec l'énergie et la conviction que vous me connaissez », commente Patricia Constantin.

Le PSVR déplore la nouvelle loi sur l'ouverture des magasins adoptée par le Grand Conseil. « Cette loi est une attaque pure et simple contre les droits du personnel de la vente, qui devra travailler plus longtemps », déclare le secrétaire régional d'Unia et député socialiste Blaise Carron. « En outre, la suppression de l'exigence de 8 semaines de fermeture dominicale dans l'entre-saisons est une gifle supplémentaire faite à ces employés-es. »

Le PSVR s'alliera aux syndicats dans la campagne référendaire contre cette loi.

Finalement, concernant la nouvelle loi sur le climat, le PSVR est satisfait des avancées qu'elle amène. « La loi permettra notamment d'apporter de la clarté dans l'action politique en lien avec le climat par les stratégies flexibles et évolutives de réduction des émissions dans notre canton », commente la députée Marlyne Andrey-Berclaz. « La question climatique et l'agriculture de demain doivent être envisagées de manière réaliste et complète. Ce n'est qu'ainsi que l'intérêt collectif pourront triompher. »

Concernant les interventions parlementaires, le PSVR se réjouit de l'acceptation :

- D'un postulat de Doris Schmidhalter-Näfen, Mark Kalbermatter, Christine Seipeilt Weber et Claudia Alpiger sur la contamination du sol aux dioxines ;
- D'un postulat de Maxime Collombin sur la mise à disposition d'un environnement de travail collaboratif ;
- D'un postulat de Patricia Constantin, Sébastien Nendaz et Valentin Aymon pour une accélération du traitement des dossiers en matière de révision d'impôt à la source ;

Il se réjouit du renvoi au Conseil d'État :

- D'un postulat de Sarah Constantin pour respecter les acquis salariaux des employé-es des APEA ;

Il déplore le rejet :

- D'un postulat de Marie-Josée Reuse pour des panneaux thermiques comme alternative efficace pour la transition énergétique ;
- D'une motion urgente d'Anne-Laure Secco visant à réformer la Commission Cantonale des Constructions.